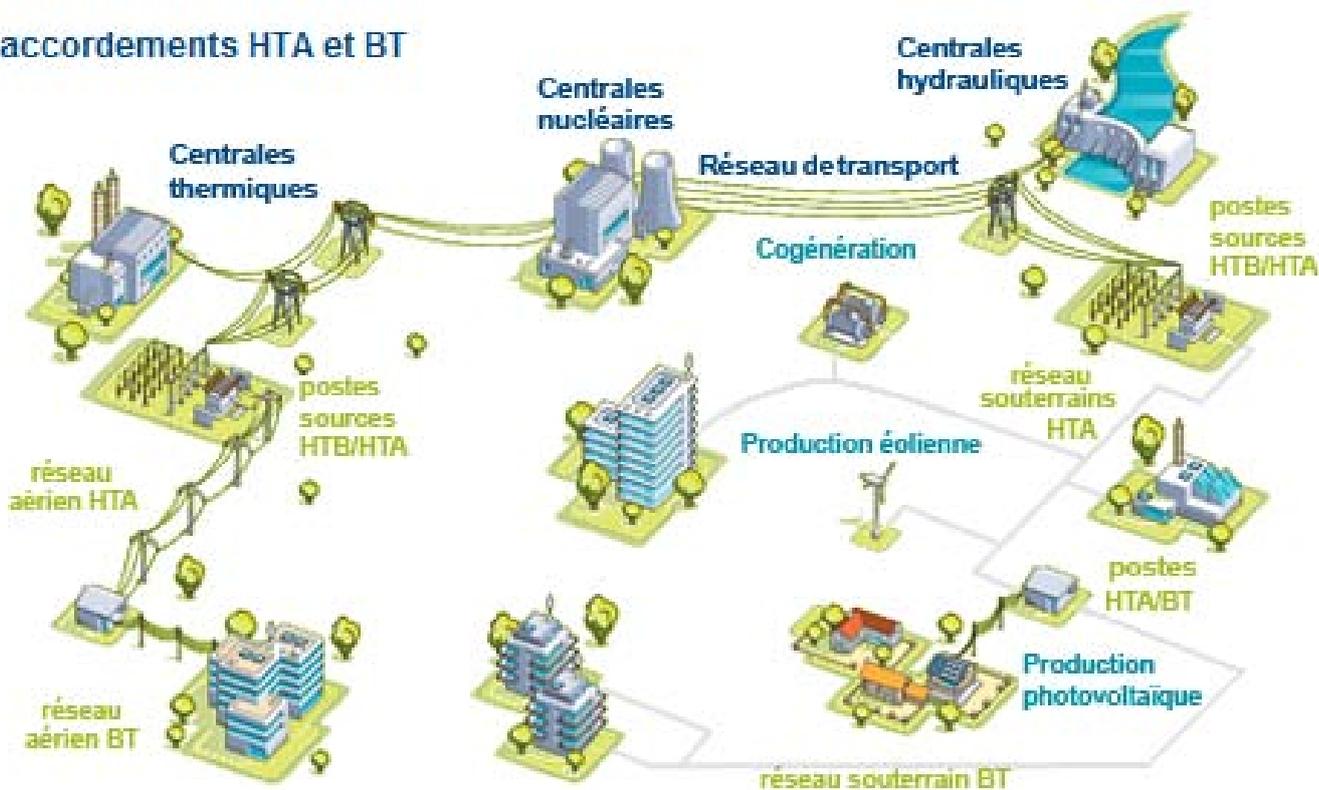


Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans les guides SéQuélec, faite sans l'autorisation du comité est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 1er juillet 1992 - art. L. 122-4 et L. 122-5, et Code Pénal art.425).

Récapitulatif des fiches de procédure et de mise en service des raccordements sur les réseaux publics de distribution

Référence : fiche n° 8

Raccordements HTA et BT



Fiche n°	PROCEDURES					
	BT ≤ 36 kVA		BT de 36 kVA à 250 kVA		HTA	
	Raccorde.	Mise en service	Raccorde.	Mise en service	Raccorde.	Mise en service
Consommation ou soutirage	8-1	8-2	10-1	10-2	12	13
Production ou injection	9-1	9-2	11-1	11-2	11-1	11-2